

# LE PROCESSUS

## Reconnaissance de la population solidaire

La population de Charlevoix toute entière est invitée à proposer ses entreprises et personnalités d'affaires coups de cœur, celles auxquelles elle souhaite faire un câlin virtuel! Pour ce faire, les citoyens n'auront qu'à remplir un formulaire simple :

«**Charlevoix reconnaît autrement... les coups de cœur de la population solidaire!**», disponible sur le site de la Chambre de commerce de Charlevoix et [ICI](#).

En tant qu'entrepreneur ou gestionnaire, vous êtes aussi un citoyen. N'hésitez pas à proposer vos coups de cœur, vous aussi!"

## Candidature des entreprises fières

Faites valoir votre résilience! Vous pouvez mettre de l'avant n'importe quelle action dont vous êtes particulièrement fier, réalisée au cours de l'année 2020.

Il n'y a pas de catégories cette année. Nous célébrons la résilience de toutes les entreprises, mais nous remettons un trophée aux six organisations s'étant le plus démarquées!

## Comment faire?

### ÉTAPE 1

Remplissez le formulaire en ligne intitulé «**Charlevoix reconnaît autrement... candidature des entreprises fières**» que vous trouverez sur le site de la Chambre de commerce de Charlevoix et [ICI](#).

Le questionnaire contient une seule question à développement :  
«*Expliquez comment votre entreprise s'est distinguée au cours de la dernière année en faisant preuve de résilience, d'innovation et d'adaptation.*»

### ÉTAPE 2

Envoyez de deux à cinq photos (min. 1 Mo)\* et votre logo en format vectoriel (.ai) ou jpg à [gala@creezdesliens.com](mailto:gala@creezdesliens.com).

### ÉTAPE 3

Décidez si vous présentez un projet de relance pour courir la chance de remporter la bourse *Charlevoix soutient* d'une valeur de plus de 8 000 \$.

### ÉTAPE 4

C'est tout! Vous pouvez retourner à votre entreprise, on sait que vous avez beaucoup de choses à faire!

.....  
\* En faisant parvenir vos photos, vous acceptez qu'elles soient utilisées pour la promotion et la visibilité de l'événement *Charlevoix reconnaît autrement*.

# LE PROCESSUS

## Les critères d'admissibilité

### Sont admissibles seulement :

- Les membres en règle de la Chambre de commerce de Charlevoix (au moment du dépôt de la candidature)
- Les entreprises et organismes possédant tous les permis requis à leur exploitation
- Les entreprises en exploitation depuis au moins un an à la date du dépôt de leur candidature\*

### Sont aussi admissibles :

- Les entreprises auxquelles sont rattachés les administrateurs de la Chambre de commerce
- Les lauréats d'un prix lors du *Gala Charlevoix reconnaît 2020*
- Les entreprises actuellement fermées temporairement ou ayant été fermées temporairement durant l'année en raison de la pandémie

.....

\* Dans le cadre de ce concours, être en exploitation signifie avoir officiellement « ouvert ses portes » au public ou avoir mis en ligne un site web transactionnel. Les événements ponctuels font exception à cette règle et peuvent postuler dès la première édition complétée.

## Les retombées

Rempporter un prix *Charlevoix reconnaît* contribue à la notoriété et à la crédibilité des entreprises auprès des acteurs économiques d'ici et d'ailleurs.

Les entreprises lauréates remporteront des honneurs d'estime, mais profiteront également de retombées tangibles :

- parution d'un publi-reportage dans le bulletin *Le Lien avec les membres*
- mise en ligne sur la page Facebook de la Chambre de commerce de Charlevoix
- photo de l'entreprise et lien vers son site sur celui de la Chambre de commerce de Charlevoix
- reconnaissance par les pairs du travail accompli par l'entreprise lors de l'événement *Charlevoix reconnaît autrement*
- notoriété accrue de l'entreprise grâce à la couverture médiatique de l'événement *Charlevoix reconnaît autrement*
- renforcement de la fierté de l'équipe de travail et de la clientèle de l'entreprise
- obtention d'un trophée à caractère unique

# LE PROCESSUS

## Le jury et l'évaluation

Les candidatures soumises par les entreprises fières seront jugées par un jury qui sera composé de :

- 8 personnes
- d'entrepreneurs et d'acteurs du développement économique, social et culturel de Charlevoix
- jurés provenant équitablement des deux MRC de la région
- d'individus qui ne siègent pas au Conseil d'administration de la Chambre de commerce
- de personnes non affiliées à une entreprise ayant postulé à *Charlevoix reconnaît autrement*

Le jury évaluera les candidatures sur la base de :

**20 %**

**Originalité de vos actions innovantes :**  
capacité d'adaptation et de réinvention

**50 %**

**Efficacité de vos actions :**  
rapidité d'application, rentabilité des résultats, pérennité des changements, utilisation des ressources à votre disposition

**20 %**

**Impact social de vos actions :**  
gestion des ressources humaines, réponse aux besoins de la clientèle, engagement dans la communauté

**10 %**

**Présentation générale de la candidature :**  
photos, logo

